

Saint-Denis, le 21 septembre 2020

## PLUS D'UN TIERS DES DÉPENSES PRÉ-ENGAGÉES POUR UNE MAJORITÉ DES MÉNAGES À LA RÉUNION

En 2017, à La Réunion, 29 % des dépenses de consommation des ménages sont dites pré-engagées. Il s'agit de dépenses engagées par un contrat ou un abonnement (loyer, électricité, eau, assurances et services financiers, télécommunications, cantine). Le poids de ces dépenses dans le budget se situe au même niveau qu'en 2006, alors que le pouvoir d'achat des ménages a augmenté. Si les aides au logement ont permis de faire baisser le coût des loyers, les charges de logement (électricité, eau) et les montants dépensés en assurances et en services de télécommunications ont augmenté depuis 2006.

Les ménages pauvres sont les plus concernés : 37 % de leur consommation est pré-engagée, soit 2 points de plus qu'en 2006. Près de la moitié d'entre eux estiment d'ailleurs avoir des difficultés à boucler les fins de mois, un ressenti qui s'est aggravé depuis 2011. En outre, beaucoup estiment qu'ils y arrivent tout juste. Les dépenses pré-engagées pèsent aussi beaucoup pour les ménages dits médians, situés au milieu de l'échelle des niveaux de vie à La Réunion : 34 % de leurs dépenses de consommation. Leurs dépenses d'assurances sont deux fois plus élevées que celles des ménages pauvres.

Une fois payées les dépenses pré-engagées et les dépenses alimentaires, les ménages doivent arbitrer entre leurs autres dépenses de consommation : transports, habillement, équipement de la maison, services à la personne, loisirs et culture. Cette consommation arbitrable induit des inégalités entre ménages plus fortes que les inégalités de niveaux de vie et qui se creusent depuis 2011. Ainsi, elle est nettement plus faible pour les ménages pauvres (9 euros par jour par unité de consommation) que pour les ménages médians (14 euros) et ceux aux revenus supérieurs (37 euros).

Retrouvez la publication *Insee Analyses La Réunion n°47* en ligne.

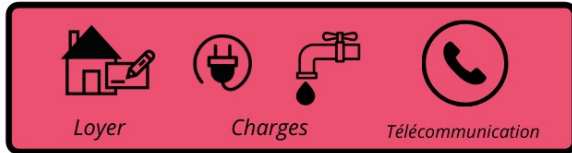
Service presse de l'Insee La Réunion-Mayotte  
0692 448 358 – [inseeoi-communication@insee.fr](mailto:inseeoi-communication@insee.fr)



# LES DÉPENSES PRÉ-ENGAGÉES à La Réunion en 2017

## Différents types de consommation

### Dépenses pré-engagées (Contrats signés)

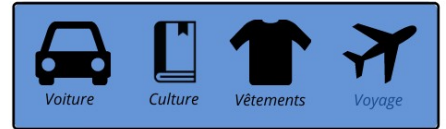


### Alimentation

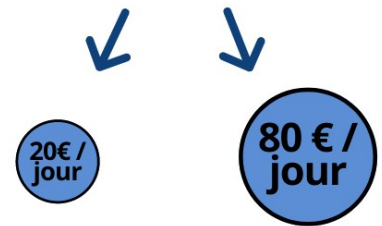
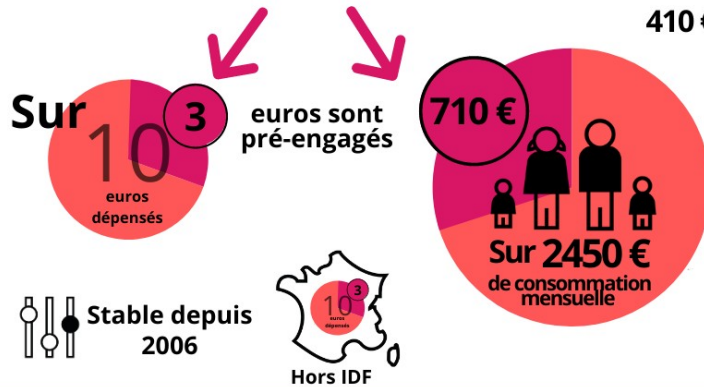


410 €/mois

### Consommation arbitrable

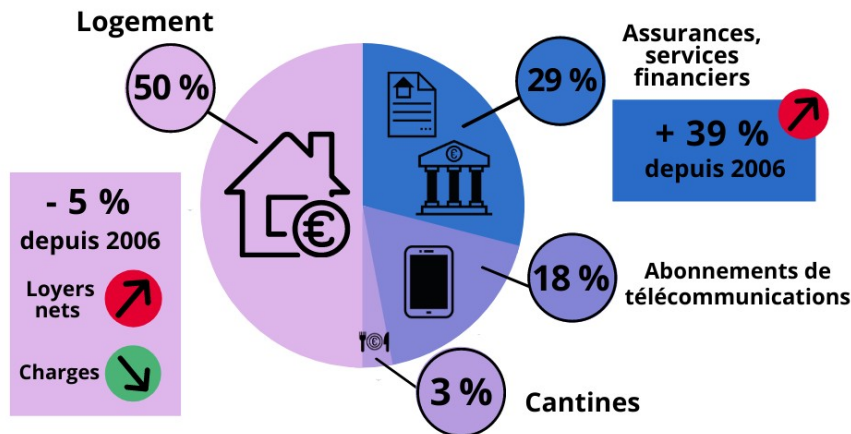


Pour un couple avec 2 enfants



Ménages pauvres Revenus supérieurs

## Décomposition des dépenses pré-engagées



## Autres dépenses inévitables

460 € / mois

pour un couple  
avec 2 enfants



Crédit maison



Crédit consommation



Taxe foncière

## Ménages pauvres



38% ont de grandes difficultés à finir le mois

10% s'endettent

Avec 10% de revenus en +

22% des ménages épargneraient ou dépenseraient plus pour se nourrir

